



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Serbie

Question écrite n° 46636

Texte de la question

M. Jean-Paul Fuchs attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la nécessité de soutenir la Serbie dans sa volonté de mettre en place une véritable démocratie. Aussi, lui demande-t-il quelle est la disposition de notre pays sur ce dossier et quelles sont les moyens dont il dispose pour favoriser l'émergence des libertés en Serbie et au Kosovo.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, le ministre des affaires étrangères a reçu à Paris, le 6 février, les trois dirigeants de la coalition « Zajedno », dont le courage et la modération méritaient en effet d'être soulignés. Il s'agissait pour la France de marquer une nouvelle fois sa détermination à voir scrupuleusement respectées les règles démocratiques en Serbie, mais également d'aider à amorcer un dialogue démocratique, seul susceptible de sortir de l'impasse. À l'occasion de cette invitation, Mme Pesic, MM. Draskovic et Djindjic ont publiquement déclaré qu'ils étaient disposés à faire cesser les manifestations et à ouvrir le dialogue avec le gouvernement, aussitôt que le Parlement de Serbie aurait effectivement entériné la victoire de la coalition « Zajedno » dans les 14 villes citées dans le rapport de M. Gonzalez. C'est aujourd'hui chose faite et la situation semble évoluer dans le bon sens : le gouvernement a respecté ses engagements dans la mesure où le Parlement de Serbie et les commissions électorales ont validé, dans les délais annoncés par le Président Milosevic, les résultats du 17 novembre 1996 ; les dirigeants de l'opposition ont pour leur part appelé, le 15 février, à l'arrêt des manifestations. Il appartient maintenant aux parties de nouer un authentique dialogue. Sur le fond, la France considère que la démocratisation des institutions et de la vie politique du pays, dans la perspective des nouvelles élections prévues en 1997, est un point de passage obligé. Il y va en effet de la stabilité de la Yougoslavie, mais également de toute la région. C'est pourquoi le ministre des affaires étrangères a informé les dirigeants de la coalition « Zajedno » de ce que la France était disposée à apporter son entier appui au processus de démocratisation en Serbie. Il a parallèlement fait savoir à son homologue yougoslave que nous voulions croire que c'était bien le processus que le Président Milosevic entendait mettre en œuvre. Si cette orientation se confirmait, la France la soutiendrait et étudierait avec ses partenaires européens les modalités de l'appui que pourrait apporter l'Union européenne aux progrès accomplis en Serbie en faveur de la stabilité démocratique. Ce processus de démocratisation ne saurait ignorer le règlement de la question du Kosovo. L'ouverture d'un véritable dialogue entre les autorités yougoslaves et les représentants kosovars est indispensable pour concilier les aspirations de la communauté albanaise et le respect des frontières internationales de la RFY. À ce titre, nous préconisons l'octroi au Kosovo d'un large degré d'autonomie.

Données clés

Auteur : [M. Fuchs Jean-Paul](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46636

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6685

Réponse publiée le : 3 mars 1997, page 1057